



Lycée Thibaut de Champagne

FONDS SOCIAL LYCEEN

Le fonds social lycée (FSL) a pour objectif d'aider financièrement les familles les plus en difficulté et tendre à réduire les inégalités à l'école.

Les aides accordées doivent être en rapport avec la scolarité de l'élève :

- L'aide au paiement de la **demi-pension**
- L'achat de **matériel scolaire** (fournitures, vêtements de sport)
- De manière plus générale, toute aide liée à la scolarité (à évaluer avec les membres de la commission)

Les aides seront accordées en fonction des ressources financières et de la situation sociale de la famille.

Une commission, composée du chef d'établissement et de son adjoint, du secrétariat d'intendance, du secrétariat élève et de l'assistante sociale, décide de l'attribution des aides. Cette commission se déroule plusieurs fois dans l'année en fonction du nombre de demande.

Durant cette commission, les situations sont présentées par l'assistante sociale de **manière anonyme** afin de préserver toute confidentialité et neutralité dans l'attribution des aides.

Pour constituer un dossier de fond social, prenez rendez-vous auprès de l'assistante sociale, Mme WALCH

- Par téléphone :(Standard) 01 64 00 33 33 le lundi et le jeudi de 8h à 17h15
- Via pronote : Personnel : Assistante sociale / Mme WALCH
- Par mail : ludivine.walch@ac-creteil.fr

*Mme WALCH
Assistante sociale scolaire
Lycée Thibaut de Champagne
77160 PROVINS*